



Le Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe s'exprime sur la lettre de l'ancien métropolite Philarète de Kiev et de toute l'Ukraine

Pendant la seconde journée des travaux du Concile épiscopal, qui se tient à Moscou du 29 novembre au 2 décembre 2017, il a été donné lecture d'une lettre de l'ancien métropolite de Kiev et de toute l'Ukraine Philarète au patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie et à l'épiscopat de l'Église orthodoxe russe.

Cette lettre, datée du 16 novembre 2017, contient une demande de rétablissement de la communion eucharistique avec les chrétiens faisant partie du schisme ukrainien, et priant d'annuler « toutes les décisions, notamment les sanctions et les excommunications... au nom de la paix entre les chrétiens orthodoxes de même foi que Dieu nous a ordonnée, et de la réconciliation entre les peuples. » La lettre se termine sur ces mots : « Je demande pardon de tous les péchés que j'ai commis en paroles, en actions et par tous mes sens, et je pardonne sincèrement à tous de tout cœur. »

Dans l'arrêt adopté après discussion, le Concile dit recevoir avec satisfaction cette requête, qui constitue un pas vers la résolution du schisme et le rétablissement ecclésial, de la part de ceux qui s'étaient jadis écarté de l'unité avec l'Église orthodoxe ukrainienne canonique.

Les membres du Concile épiscopal soulignent : « Le devoir de ceux qui sont dans l'Église et de ceux qui aspirent à la rejoindre est aujourd'hui de manifester à toute heure leur charité et leur abnégation, afin de surmonter une hostilité de nombreuses années, espérant en la miséricorde et en la bonté de Notre Seigneur et Dieu Jésus Christ, qui a détruit le mur de la haine. Le rejet total de la violence et des usurpations d'églises, le renoncement aux accusations mutuelles et aux reproches, le pardon mutuel des anciennes offenses, voilà les moyens salutaires d'abnégation de soi et d'amour en Christ, par lesquels seulement l'unité de l'Église canonique en Ukraine pourra être rétablie. »

Ce n'est pas la première fois que le Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe évoque les moyens de surmonter le schisme en Ukraine. Ainsi, en 2008, l'arrêt « Sur l'unité de l'Église » approuvait les efforts de l'Église orthodoxe ukrainienne pour mettre fin au schisme grâce au dialogue, fondé sur « la fidélité à la tradition canonique de l'Église et grâce à la volonté de faire revenir à la communion ecclésiale ceux qui se sont écartés de la salutaire unité ». L'Adresse du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe du 26 juillet 2010 aux chrétiens orthodoxes d'Ukraine hors de l'unité de la Sainte

Église, disait : « Que peut-il y avoir de plus désirable que le retour des frères qui se sont éloignés dans l'enceinte salubre de l'Église une, sainte, catholique et apostolique ? Ce serait là un véritable triomphe de l'Orthodoxe, un triomphe de l'amour du Christ ! Nous prions pour qu'approche l'heure où ceux qui ont admis le schisme désireront librement et sans contrainte revenir dans le sein de l'Église ; pour qu'advienne ce jour tant attendu qui apportera la paix et le salut à tant d'âmes tourmentées. Nous croyons que ce jour viendra. »

Le Concile a nommé une commission chargée de poursuivre les négociations avec ceux qui s'étaient écartés de la communion ecclésiale. Ses membres en sont : le métropolite Hilarion de Volokolamsk (président), le métropolite Antoine de Borispol et de Brovary (Église orthodoxe ukrainienne), le métropolite Théodore de Kamenets-Podolski et de Gorodok, le métropolite Métrophane de Lougansk et d'Altchevsk (Église orthodoxe ukrainienne), l'archiprêtre Nicolas Balachov, l'archiprêtre Nicolas Danilievitch (Église orthodoxe ukrainienne), l'archiprêtre Igor Iakimtchouk (secrétaire).

Source: <https://mospat.ru/fr/news/47940/>